

► RENOUVELLEMENT DES CONSEILS DE DEPARTEMENTS

Les Conseils de Gestion et les Conseils Scientifiques des Départements sont des instances qui doivent permettre aux personnels de débattre et donner leur avis sur les moyens et les orientations des unités. Il est donc important que les agents s'y intéressent, et expriment, par la voix de leurs représentants leurs préoccupations, leurs attentes et leurs besoins **dans un contexte d'incertitudes quant à l'avenir de la Recherche.**

Les élus de la CFDT-INRA considèrent :

- que les **restructurations et fermetures d'unités** constatées ces derniers temps ne semblent pas s'inscrire dans une cohérence scientifique nationale, mais plutôt répondre à une volonté politique extérieure. **La CFDT-INRA revendique que seule l'évaluation scientifique collective, suivie de l'avis du Conseil Scientifique du Département, conditionne l'évolution des unités.**
- que face à l'**accroissement des CDD**, une réelle politique des ressources humaines doit être mise en place dans les Départements. **Les élus CFDT-INRA demandent donc qu'un recensement, concernant le nombre et la qualification des personnes en CDD, soit effectué. Le Conseil de Gestion devra accompagner ces agents durant leur passage dans l'Institut et préparer leur avenir.**
- **qu'un Conseil de Gestion de Département soit mis en place dans les SDAR.**

VOTEZ POUR LES CANDIDATS PRESENTES PAR LA CFDT-INRA

► LES CONTRATS "PACTE"

Les contrats PACTE permettent à des jeunes sans qualification, ni diplôme s généraux (hormis le BEPC) ou professionnels, d'accéder à un emploi dans les fonctions publiques. Ce dispositif débouche sur un emploi de titulaire (catégorie C) après une période de formation de un à deux ans, au cours de laquelle le candidat acquiert une qualification. Il permet à ces jeunes d'obtenir un emploi et des compétences auxquels ils n'auraient pas pu prétendre dans des conditions classiques de recrutement (concours). **De plus, la CFDT-INRA a obtenu de la Direction Générale que la rémunération de ces contrats soit réévaluée à hauteur de 100 % du minimum fonction publique (SMIC).**

► RETRAIT du "CONTRAT PREMIERE EMBAUCHE"

La CFDT-INRA se félicite de l'annonce du retrait du CPE. Cette décision est le résultat de l'action menée depuis près de trois mois par l'ensemble des organisations syndicales, d'étudiants, de lycéens et de salariés.

La confédération CFDT demande depuis longtemps qu'une réflexion s'engage sur la précarité, la sécurisation des parcours professionnels et l'accès des jeunes à l'emploi. Il s'agit aussi d'endiguer la sortie du système scolaire sans qualification.

Aujourd'hui, nous sommes dans l'attente d'une vraie négociation sur l'ensemble de ces sujets. Cette sortie de crise ne pourra se faire que par un réel dialogue avec les partenaires sociaux.